

Le Centre des monuments nationaux présente l'exposition **Eternel Moyen Âge**

en partenariat avec le Conseil départemental et les Archives
départementales de la Vienne

**du 20 septembre au 1^{er} octobre 2023 à l'abbaye de
Charroux**



Contacts presse :

Pôle presse du CMN :

Su-Lian Neville 01 44 61 22 96

Ophélie Thiery 01 44 61 22 45

presse@monuments-nationaux.fr

Mission communication du CMN :

Delphine Jeammet 01 44 61 20 01

delphine.jeammet@monuments-nationaux.fr

Abbaye de Charroux

Sébastien Arnault 05 46 41 92 74

Sebastien.arnault@monuments-nationaux.fr

www.monuments-nationaux.fr

Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :

presse.monuments-nationaux.fr

Communiqué de presse

Du 20 septembre au 1^{er} octobre 2023, le Centre des monuments nationaux propose aux visiteurs de l'abbaye de Charroux de découvrir l'exposition « Eternel Moyen Âge », en partenariat avec les Archives départementales de la Vienne.

Depuis de nombreuses années déjà, le Moyen Âge est entré dans notre paysage quotidien. Depuis la popularisation d'images fortes au XIX^e siècle au travers du « roman national » de Jules Michelet ou d'Ernest Lavisse – les rois fainéants, l'épée de Charlemagne, la bataille de Poitiers, Jeanne d'Arc – il fait partie de notre culture historique commune. Depuis, les historiens ont largement affiné et modernisé notre compréhension de cette période. Mais ils sont aujourd'hui débordés par l'extraordinaire vitalité de la réappropriation du Moyen Âge par nos contemporains. L'univers médiéval est partout dans les romans, la fantaisie, les séries, les films, les fêtes ou encore le sport, largement partagé par l'immense communauté des passionnés. Aucune autre période historique n'a fait l'objet d'un tel engouement.

L'exposition « Eternel Moyen Âge » vient mettre sa pierre à l'édifice en interrogeant notre perception de huit thèmes populaires à la lumière des documents médiévaux et des acquis de la science historique. L'écart entre le fantasme et la réalité est parfois abyssal, parfois subtil ; il éclaire toujours notre société.

Abondamment illustrée, cette exposition itinérante interroge huit thèmes populaires :

Le chevalier est-il un super héros ?

Le chevalier est la figure la plus emblématique du Moyen Âge parmi nos contemporains. Il est devenu l'élément incontournable de toute fête médiévale ou de toute reconstitution. Symbolisant la bravoure, la noblesse et la puissance, il bénéficie d'une aura extrêmement positive et un comportement « chevaleresque » désigne encore une attitude très valorisée. Nos super-héros sont d'ailleurs les héritiers revendiqués de la chevalerie, ou du moins de leur reflet littéraire. Car cette image vient de loin, puisque le chevalier – riche ou pauvre – est le centre d'un imaginaire foisonnant notamment à partir du XII^e siècle.

La justice sous son chêne ?

La justice médiévale jouit d'une image contrastée, écartelée entre la cruauté des supplices et l'arbitraire, illustrés par le vase de Soissons d'une part, et la sagesse du prince exaltée à travers l'image de Saint Louis d'autre part. La presse relaie ces deux images à l'envie et évoque les différentes formes de torture pour démontrer une certaine barbarie de la justice médiévale. Dans les faits, il est incontestable que l'exercice de la justice possède une part de violence et de châtiments exemplaires. Mais elle reste très encadrée et surveillée.

Le trésor des Templiers

Parmi les fantasmes liés au Moyen Âge, les Templiers occupent une place de choix. En raison de leur disparition brutale et des accusations d'idolâtrie portées contre eux par le roi de France, ils sont devenus l'un des modèles de la société secrète. Romans, études plus ou moins étayées, jeux vidéo ou créations audiovisuelles leur prêtent volontiers un rôle occulte dans le déroulement des grands événements de notre monde. Leur histoire fédère enfin une véritable communauté de passionnés, voire de chasseurs du fameux trésor des Templiers.

Magie, croyances et hérésies

La chasse aux sorcières et aux hérétiques, les bûchers ou les peurs millénaristes font aujourd'hui partie du « folklore » médiéval. L'adjectif « moyenâgeux » renvoie ouvertement à l'obscurantisme et à l'intolérance, ainsi qu'en la croyance en des pratiques magiques. Paradoxalement, une partie de ces croyances et du bestiaire médiéval font l'objet d'une très forte réappropriation de la part de nos contemporains au travers de l'engouement pour l'univers médiéval-fantastique. L'héritage magique ou

mystique de cette période est donc profondément ambigu, à la fois condamné et support d'un imaginaire foisonnant.

Les serfs et les vilains

Les serfs et les vilains font partie de notre imaginaire du Moyen Âge parce que cette catégorisation, toujours enseignée, permet de rendre compte de deux formes de dépendance héritées du haut Moyen Âge. Elle est très imparfaite car elle induit à confondre les serfs avec des esclaves, gomme les énormes disparités de richesse entre les vilains, et ne rend pas compte de l'extrême diversité de la société médiévale, notamment après le XI^e siècle.

Sales !

En termes d'hygiène, le Moyen Âge a plutôt mauvaise réputation. On imagine volontiers, à la suite de Victor Hugo et de Walter Scott, un peuple sale, vêtu de guenilles sombres et déambulant dans des rues puantes. Pensons au personnage Jacquouille la Fripouille dans le film *Les Visiteurs*, à la propreté plus que douteuse. Les philosophes des Lumières et les hygiénistes du XVIII^e siècle ont même forcé le trait en dénonçant les villes où les maisons s'entassaient depuis le Moyen Âge et où la boue et les déjections s'accumulent au milieu des rues.

Des ignares ?

La paysannerie, qui forme l'essentiel de la population médiévale, est très souvent représentée à la fois comme très pauvre et ignare. L'image d'une culture écrite qui serait entièrement aux mains des élites, et plus particulièrement des clercs, est popularisée depuis le siècle des Lumières, reprise par les historiens du XIX^e siècle et ancrée aujourd'hui chez nombre de nos contemporains. De nombreux films mettent en scène ce préjugé, soit pour opposer une Eglise opulente au reste de la société (*Le Nom de la rose*), soit de manière parodique (*Monty Python and the Holy Grail*).

Femmes soumises

La place des femmes au Moyen Âge est une question à la fois épineuse et sensible. Epineuse parce qu'il n'existe pas d'archives des femmes : les documents que nous conservons sont généralement administratifs et ne parlent pas directement de la société, et moins encore du secret des ménages. Sensible parce que nous portons un regard en pleine évolution sur le genre et les rapports entre hommes et femmes. A ce titre le Moyen Âge, érigé en repoussoir, fait souvent l'objet d'une vision assez caricaturale.

Informations pratiques :

Exposition du 19 septembre au 3 octobre 2023

Du mercredi au dimanche 10h - 12h30 et 13h30 - 17h

Dernier accès 30 min avant la fermeture

Le Conseil départemental de la Vienne

Le Conseil départemental souhaite mettre à l'honneur le riche patrimoine médiéval conservé dans la Vienne, dont l'histoire s'inscrit bien souvent dans une histoire nationale.

L'année 2023 est riche en actualité et coïncide notamment avec le 40^e anniversaire du classement au titre du patrimoine mondial de l'Unesco des fresques de l'abbaye de Saint-Savin qu'André Malraux avait qualifié de « Sixtine de l'époque romane ». Par ailleurs, les fouilles archéologiques en cours dans le Palais d'Aliénor d'Aquitaine à Poitiers ou encore l'ouverture du Château de Monts-sur-Guesnes, nous incitent à questionner cette riche histoire médiévale poitevine. Enfin, le 54^e congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (SHMESP) qui se tiendra à Poitiers en mai 2023 coïncide avec le 70^e anniversaire du Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation médiévale (CESCM) dont la création à Poitiers en 1953 a été déterminée par la qualité et la densité du patrimoine médiéval de la ville et de la région.

Le Département inscrit son action dans ce contexte, s'efforce de fédérer les initiatives déjà existantes sur le territoire et d'apporter son expertise.

Les Archives départementales de la Vienne

Les Archives départementales ont en charge les archives des institutions d'Ancien Régime, des services du Département, des services de l'État, des communes (dans certains cas fixés par la loi), des notaires et plus généralement des organismes publics situés dans le département. Elles peuvent aussi prendre en charge des archives privées (entreprises, associations, particuliers) présentant un intérêt historique.

Les archives départementales de la Vienne représentent près de 27 kilomètres de documents de 750 après J.C. jusqu'à nos jours.

Dans le cadre de ses missions de mise en valeur de son patrimoine et de médiation culturelle, les archives départementales de la Vienne mettent à l'honneur l'histoire médiévale poitevine à travers une exposition qui cherche à déconstruire les *a priori* sur le Moyen Âge. Les archives de la Vienne sont riches de fonds médiévaux uniques n'ayant jamais fait l'objet d'une mise en valeur d'ampleur à destination du grand public.

www.archives-deux-sevres-vienne.fr

L'abbaye de Charroux



© Sébastien Arnault – CMN

L'abbaye bénédictine de Charroux est fondée vers 783 par le comte Roger de Limoges et Euphrasie d'Auvergne, sous la protection de Charlemagne. De précieuses reliques y attirent de nombreux pèlerins. En 989, elle accueille le premier concile de la Paix de Dieu, événement déterminant pour la protection des biens et des personnes sur les territoires chrétiens. A partir de 1017 commence la construction d'une nouvelle église dont le pape Urbain II consacre l'autel en 1096. Vers 1269, un triple portail gothique vient compléter l'édifice roman.

L'abbaye est pillée et saccagée lors des guerres de Religion en 1569. Elle avait déjà été appauvrie par les destructions de la guerre de Cent Ans et les malversations des abbés commendataires, qui, nommés par le roi à partir du XVI^e siècle et jusqu'à la Révolution française, percevaient les revenus de l'abbaye sans y résider. L'église en ruines, vendue comme bien national en 1790, devient une carrière de pierres et disparaît au cours du XIX^e siècle. Seule la tour lanterne, achetée par l'abbé Loiseau de Grandmaison, en 1801, a été conservée. Prosper Mérimée (1803-1870), l'un des premiers inspecteurs des monuments historiques, en interdit la démolition et en assure la protection dès 1846. Léguée à l'État, elle devient monument national.

Classée monument historique, l'abbaye de Charroux est ouverte au public par le Centre des monuments nationaux.

Le Centre des monuments nationaux a pour mission d'entretenir, conserver et restaurer les monuments nationaux ainsi que leurs collections, dont il a la garde, d'en favoriser la connaissance, de les présenter au public et d'en développer la fréquentation.

Ma pierre à l'Edifice

En se connectant sur www.mapierrealedifice.fr, les amoureux du patrimoine peuvent faire un don pour l'abbaye de Charroux (« Mon monument préféré ») et ainsi contribuer à l'animer, l'entretenir et la préserver.

Informations pratiques

Abbaye de Charroux

Place Saint-Pierre
86250 Charroux
06.59.57.15.53

abbaye.charroux@monuments-nationaux.fr

www.abbaye-charroux.fr

 Facebook : www.facebook.com/abbayedecharroux/

Modalités de visite

Les visiteurs sont invités à consulter en amont de leur visite le site www.abbaye-charroux.fr où les modalités de visite sont mises à jour.

Horaires

Du 1^{er} avril au 30 juin : ouverture du mercredi au dimanche, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Du 1^{er} juillet au 31 août : ouverture du mercredi au dimanche, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Du 1^{er} septembre au 31 octobre : ouverture du mercredi au dimanche, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Dernière admission 45 min avant la fermeture

Fermeture

Le site est fermé du 1^{er} novembre au 31 mars ainsi que le 1^{er} mai

Pendant la fermeture du site, possibilité de visites guidées uniquement sur réservation et à partir de 5 personnes

Tarifs

Tarif individuel : 4 €

Gratuité

Moins de 18 ans (en famille et hors groupes scolaires)

18-25 ans (ressortissants de l'Union Européenne et résidents réguliers non-européens sur le territoire de l'Union Européenne)

1^{er} dimanche du mois de janvier à mars et de novembre à décembre

Personne handicapée et son accompagnateur

Demandeur d'emploi, sur présentation d'une attestation de moins de 6 mois, bénéficiaires RMI, RSA, aide sociale

Journalistes

Accès

De Poitiers ou Angoulême : N 10 jusqu'à Limalonges, puis D 148 vers Limoges // De Limoges : sortie n° 7, N 141 vers Angoulême, puis D 948 et D 148 vers Niort // De Niort : sortie n° 3, D 948 et D 148 vers Limoges

Coordonnées GPS :

Latitude : 46.1437

Longitude 0-4046

Le CMN en bref

Sites archéologiques de Glanum et de Carnac, abbayes de Montmajour et du Mont-Saint-Michel, châteaux d'If et d'Azay-le-Rideau, domaine national de Saint-Cloud, Arc de Triomphe ou encore villas Savoye et Cavois constituent quelques-uns des 100 monuments nationaux, propriétés de l'Etat, confiés au Centre des monuments nationaux. Premier opérateur public, culturel et touristique avec plus de 10 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux conserve et ouvre à la visite des monuments d'exception ainsi que leurs parcs et jardins. Ils illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français. S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose largement sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des librairies-boutiques, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale. Les monuments bénéficiaires permettent la réalisation d'actions culturelles et scientifiques sur l'ensemble du réseau. Par ailleurs, après la restauration et l'ouverture de l'Hôtel de la Marine au mois de juin 2021, le CMN restaure le château de Villers-Cotterêts pour y ouvrir la Cité internationale de la langue française en 2023. Enfin, le CMN s'affirme comme un acteur important dans le numérique avec l'Incubateur du patrimoine lancé en 2018.

Retrouvez le CMN sur



Facebook : www.facebook.com/leCMN



Twitter : [@leCMN](https://twitter.com/leCMN)



Instagram : [@leCMN](https://www.instagram.com/leCMN)



YouTube : www.youtube.com/c/lecmn



LinkedIn : www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux



TikTok : www.tiktok.com/@le_cm_n

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes

Château d'Aulteribe
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
Château de Chareil-Cintrat
Château de Voltaire à Ferney
Trésor de la cathédrale de Lyon
Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté

Chapelle aux Moines de Berzé-la-Ville
Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne

Grand cairn de Barnenez
Sites mégalithiques de Carnac
Site des mégalithes de Locmariaquer
Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire

Château d'Azay-le-Rideau
Château de Bouges
Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Tour de la cathédrale de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Fougères-sur-Bièvre
Maison de George Sand à Nohant
Château de Talcy
Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est

Château de Haroué
Château de La Motte Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France

Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
Domaine national du château de Coucy
Villa Cavois à Croix
Château de Pierrefonds
Château de Villers-Cotterêts (ouverture en 2023)
Colonne de la Grande Armée à Wimille

Ile-de-France

Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy
Domaine national de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Maison des Jardies à Sèvres
Château de Vincennes

Normandie

Abbaye du Bec-Hellouin
Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle Aquitaine

Cloître de la cathédrale de Bayonne
Tour Pey-Berland à Bordeaux
Château de Cadillac
Abbaye de Charroux
Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
Abbaye de La Sauve-Majeure
Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère
Site archéologique de Montcaret
Château d'Oiron
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Puyguilhem
Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie

Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Château d'Assier
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château et remparts de la cité de Carcassonne
Château de Castelnaud-Bretenoux
Site archéologique et musée d'Enserune
Château de Gramont
Château de Montal
Sites et musée archéologiques de Montmaurin
Forteresse de Salses
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris

Arc de Triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet
Conciergerie
Domaine national du Palais-Royal
Hôtel de la Marine
Hôtel de Sully
Panthéon
Sainte-Chapelle
Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire

Château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cloître de la cathédrale de Fréjus
Site archéologique de Glanum
Château d'If
Villa Kérylos
Trophée d'Auguste à La Turbie
Place forte de Mont-Dauphin
Abbaye de Montmajour
Cap moderne, Eileen Gray et Le Corbusier au Cap Martin
Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
Monastère de Saorge
Abbaye du Thoronet

Un programme d'abonnement annuel « Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans près de 60 monuments au prix de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages. passion.monuments-nationaux.fr